

## Compte-rendu de la 4ème Conférence des coordinations locales Pegase du mardi 18 mai de 13h à 14h

**Prochaine date de conférence le mardi 15 juin de 13h à 14h**

**Participants :** Claire HENER, Thierry DECOR et Emeline BOULIN pour Strasbourg, Emmanuelle TOUSSAINT pour la Roche-sur-Yon, Manuella XEMARD et Lauren GEHIN pour Epinal, Caroline DURAND pour Chambéry, Emilie BEUDAERT pour Dainville, Anita CROCHET pour Avrillé (Angers), Sami MIMOUN pour Nîmes, Fouad Marzoughi pour Mulhouse Mallory DURAND, Virginie MARCHAND, Fabienne GEORGES et Mireille ROZÉ pour l'ECNP.

### **Ordre du jour :**

- vos questions,
- les actualités,
- Retour sur les questions de la conférence précédente
- Focus sur votre bilan médical d'admission
- point de vigilance sur la licence interne de la coordination locale/congé

### **Résumé des points abordés ce jour :**

- *situation dans chaque établissement*
- *temps nécessaire pour créer le dossier d'un enfant dans le S.I. ?*
- *Retour d'expérience sur la présentation du Programme aux parents*
- *question du boîtier carte vitale*
- *enfants qui quittent le département*
- *enfants adoptables*
- *nouvelles sessions de formation J4*
- *Retour sur les J4 de Chambéry*
- *Retour sur les J3 de La Roche/Yon*
- *temps que prend un bilan médical*
- *soins précoces et le S.I. pour les enfants suivis en CMP*
- *Retour sur les questions en suspens depuis la dernière conférence*
- *Rappels*

### *Les actualités/les questions*

#### **Dainville :**

- rencontre avec des médecins de PMI (estiment à ½ journée par semaine le temps de suivi accordé). Cependant, cela paraît juste à Mme Beudaert qui envisage de recruter un médecin libéral en plus.
- ont recruté un psychomotricien (tarif de 40€ intéressant par rapport au tarif consultation qui se situe dans la région entre 30 et 35€)
- peu de retour au niveau psychologue, tarif de 40€ peu attractif par rapport à celui pratiqué dans sur le territoire qui est plus autour de 50€
- les J4 sont programmées en juin prochain.

### ***Avrillé (Maine-et-Loire) : à ce jour 7 inclusions***

- 1 psychomotricienne et 1 psychologue ont conventionné avec l'établissement (la psychologue a questionné le tarif). Elles se déplaceront sur site. L'arrivée d'une 2ème psycho est en question, il est prévu un temps avec Anita sur comment elle pourrait intervenir.
- Va rencontrer un médecin pédiatre libéral la semaine prochaine + démarche avec les maisons de santé sur le territoire une fois, vu qu'aucune ouverture n'est possible actuellement avec la PMI.
- 7 inclusions : des enfants déjà présents + des enfants nouvellement arrivés. Ont défini des critères : être sûr que le placement va être confirmé, + autorisation parentale avant de renseigner le SI car on ne peut pas annuler un dossier.
- D'où il existe un délai pour pouvoir inclure l'enfant dans le S.I. : besoin de l'autorisation parentale obligatoire + réception du numéro NIR. Objectif d'ici novembre 2021 : inclure 35 à 40 enfants.
- logiciel pour inclusion très intuitif, prise en main facile. Ce qui gagne du temps c'est de savoir où aller chercher les renseignements dont on va avoir besoin pour remplir le parcours social et administratif. C'est une belle synthèse du parcours de l'enfant.
- ASQ intégré dans logiciel

*Q° TD : du temps nécessaire pour créer le dossier d'un enfant dans le SI ?* AC estime à 1h30 le temps de prendre en main le logiciel. Avec plus de maîtrise 1h15 peut-être. Et on peut revenir plus tard sur ce qui n'a pas été noté dès le début.

*Retour d'expérience sur la présentation du Programme aux parents :* pas de soucis pour présenter le Programme Pegase aux parents. La vidéo est super à utiliser. Les parents comprennent très bien l'intérêt.

*Q° : Et les parents sont conscients que si l'enfant retourne chez eux, le suivi continuera ?*  
AC : oui, c'est plutôt soutenant.

### ***Epinal :***

- formation j4 mi juin, vont commencer à inclure début juillet
- pour les bilans médicaux, vont travailler avec 2 pédiatres de l'hôpital d'Epinal et le médecin du Foyer de l'Enfance. Le Programme a été présenté à la PMI :

quelques médecins sont intéressés pour faire les bilans médicaux des enfants après leur sortie de l'établissement-mère.

- Pegase a été présenté aux psychologues et aux puéricultrices du département
- pas de contact avec une psychologue (40€ est un tarif trop faible par rapport au tarif de consultation moyen de 50€, ce qui est un frein)
- recrutement d'une psychomotricienne même si son tarif est normalement plus élevé, car elle est motivée.
- difficultés à recruter des partenaires de soins précoces en raison du prix des séances peu attractif.

*Question sur le boîtier carte vital : ce n'est pas financé donc on ne s'en occupe pas pour l'instant.*

*Question sur la situation d'un enfant qui quitterait le département : Si un enfant quitte le département, il y a interruption de son suivi. S'il revient dans le département peut-on le réintégrer ? Oui, jusqu'à ses 7 ans.*

*Question sur les enfants adoptables : Un enfant, qui est adoptable, a besoin de l'accord des parents d'adoption pour continuer le suivi Pegase. Vigilance sur le statut adoptable : dans certains départements, le service adoption fait partie du service de protection de l'enfance. C'est à cette seule condition que les enfants pris en charge par ce service peuvent entrer dans le programme. Si le service adoption est indépendant du service de protection (service ASE), ils ne rentrent pas dans Pegase.*

### ***Chambéry :***

- au niveau des soins précoces, les recrutements sont en cours, avec des rencontres prévues en juin : psychomotricienne en cours de recrutement même si le tarif est inférieur à son tarif habituel + rencontre avec les psychologues ASE du département.
- pour les bilans médicaux, le médecin ASE du département a intégré le Programme
- prêts à inclure les enfants fin mai - début juin après les congés de Mme Durand
- retour J4 : importance du petit effectif, formation complète, c'est bien de pouvoir manipuler en direct, logiciel plutôt bien fait, retour positif.

*Question sur de nouvelles sessions de formation J4 : Oui, de nouvelles sessions seront organisées pour les nouveaux partenaires. Il est important pour les intervenants extérieurs (médecins, psychomot..) d'être formés.*

*Question sur les enfants suivis en CMP et le S.I. : dans l'onglet "suivis spécialisés" du mediateam, la coordination locale devra inscrire les différents suivis concernant l'enfant.*

### ***La Roche/Yon (Vendée) :***

- Souhaite mutualiser la 1/2 journée de formation soins précoces pour leur psychomotricienne avec un autre établissement : lance ici un appel aux autres établissements.
- La PMI entre dans le suivi médical des enfants, elle sera formée avec la J4 début juin et 1ères inclusions dans la foulée.
- retour j3 : les auxiliaires auraient souhaité que ce soit plus centré sur leur travail à elles mais bon retour d'ensemble

### **Strasbourg :**

- attend 1 date de formation pour les dernières J1, J2 et J3 : plus de 100 personnes formées. Le premier temps J4 commence le 19/05.
- a une équipe de psychologues sur place qui vont faire les suivis
- recrutement d'un médecin à 50% pour le Programme pégase + travail de maillage avec la PMI après la sortie des enfants de l'établissement-mère
- nombre d'inclusions estimées à 65 enfants
- vis à vis des soins précoces : psychologues au sein de chaque service du foyer de l'enfance. Il faudra voir pour les suivis une fois les enfants sortis de l'établissement-mère
- Voir à former les familles d'accueil au remplissage des échelles + voir le travail possible avec les parents pour le remplissage des échelles également

*Question sur le temps nécessaire pour un bilan médical Pegase :* il faut estimer à 45 minutes (avec une bonne maîtrise du bilan) par enfant + carnet de santé + dossier médical. Parfois pas toutes les réponses donc il faut aller chercher auprès des référents éducatifs. Pas d'urgence à renseigner, les documents peuvent être joints plus tard. Il peut être difficile de remplir en direct le médiateam pour les médecins.

### **Retour sur les questions en suspens de la conférence précédente :**

- *Est-ce que la thérapie familiale entre dans l'enveloppe soins précoces ?*

*Oui*

- *Point sur la durée d'attribution des numéros NIR, quelles actions engager pour faciliter cette transmission ? Déjà quelques pistes*

*Il peut y avoir une lenteur des services administratif pour le numéro NIR. Mme CROCHET a fait un courrier à l'ensemble des gestionnaires administratifs ASE et a eu assez rapidement ses 7 premiers numéros NIR.*

*Ce courrier sera mis en support pour tous dans la Communauté de Pratique.*

- *En attendant le numéro NIR, est-ce que le numéro de sécu des parents peut suffire ?*

*Oui et dès que le NIR est transmis, on inverse le numéro.*

### **Rappels :**

#### - Le bilan médical d'admission

Chaque inclusion dans le Programme nécessite un bilan d'admission. Le bilan d'admission Pegase peut être le même que le bilan d'admission interne à la structure. S'il y a doublon, le bilan interne peut être inclus au mediateam pour ne pas perdre d'infos. Si le bilan médical d'admission de votre structure est antérieur au bilan pegase, dans le Médiatteam, vous devrez le renseigner dans les antécédents de santé.

Point de vigilance issu des J4 médecins : certains médecins demandent la présence d'une maternante de l'enfant pendant chaque bilan médical, car c'est elle qui a la meilleure connaissance de l'enfance à cet instant.

#### - Concernant la licence interne

Bien penser en amont que toute licence interne peut être attribuée et ré-attribuée en cas d'absence (congés maternité, cp...). Exemple de procédure : une coordinatrice locale qui a déjà une licence attribuée part en congé maladie : vous appelez l'ECNP, qui archive sa licence. Une nouvelle personne est nommée sur son poste, cette même licence lui est attribuée jusqu'au retour de la première professionnelle. Pas besoin d'acheter une autre licence interne. Pareil pour les licences externes.

*Q° Combien de temps de remplissage pour un dossier médical ?* Anita Crochet a compté 5 heures pour 3 enfants, mais elle a dû aller chercher des informations de ci de là. Phase de familiarisation.

*Q° Si il y a déjà un suivi CMP, faut-il le renseigner dans le Médiatteam ?* Oui, dans le tableau des suivis spécialisés.

-----

Ce compte-rendu sera transféré sur votre CdP.

**Prochaine date de 13h à 14h Mardi 15 juin 2021**